

aruc

rqrp



Guide
pour la valorisation
des connaissances
en contexte
de recherche partenariale ● ● ●

Rédaction : Louise Sutton

Supervision : Le comité « transfert » de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS¹

Conception graphique : Service des communications, UQAM

Impression : Repro-UQAM

L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale sont reconnaissants de l'aide financière qu'ils reçoivent du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et de l'Université du Québec à Montréal.

Dépôt légal – 2007

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-89276-420-8

1- Lucie Dumais, École de travail social, UQAM; Sonia Vailancourt, Conseil québécois du loisir; Andrée Lapierre, CSN; Jean-Marc Fontan, Denis Bussièrès, Geneviève Shields et Louise Sutton, ARUC-ÉS/RQRP-ÉS

L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale sont désignés dans le texte tantôt par l'acronyme ARUC-ÉS et RQRP-ÉS tantôt par « l'Alliance et le Réseau ».

Le genre masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.

Table des matières

Présentation	4
Introduction	5
La valorisation des connaissances	6
Pourquoi?	6
Pour qui?	6
Comment?	7
• La diffusion	7
• Le transfert	8
Par qui?	10
Six exemples de valorisation au sein de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS	11
Les conditions gagnantes pour une plus grande valorisation :	
La mobilisation des partenaires de recherche	18
La planification	18
L'identification des publics à rejoindre	19
L'identification des objectifs poursuivis	19
Le choix de stratégies et de moyens adéquats	20
L'identification des ressources humaines et financières requises et montage financier	20
Le bilan des efforts de valorisation	21
Conclusion	22
Bibliographie	23

Présentation

L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS) sont des organismes partenariaux de recherche financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Ce consortium de recherche en économie sociale réalise des activités de réflexion, de recherche et de valorisation des connaissances en économie sociale. Ses actions contribuent à la reconnaissance et à l'essor de l'économie sociale comme outil de développement social, culturel, politique et économique du Québec.

L'ARUC-ÉS, créée en 2000, est le premier centre de recherche interuniversitaire québécois entièrement consacré à la recherche partenariale. Ses activités portent sur différents secteurs de l'économie sociale : l'habitat communautaire, les services aux personnes, le loisir et le tourisme social, la finance et le développement local et régional. Créé en 2005, le RQRP-ÉS est quant à lui l'un des six centres canadiens voués à la recherche partenariale en économie sociale. Ses activités sont décentralisées dans les huit régions du Québec où l'on trouve une institution universitaire et ses objets de recherche s'articulent autour des particularités de chacune de ces régions. Les deux centres cohabitent sous le même toit, à Montréal.

Introduction

Cet ouvrage répond à une préoccupation de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS d'être plus efficaces en matière de transfert de connaissances afin d'optimiser l'intégration de nos avancées au service de la pérennité de l'économie sociale et du développement des collectivités.

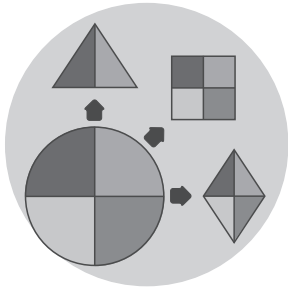
La valorisation des connaissances, habituellement comprise par le concept de « transfert » de connaissances, préoccupe de plus en plus les différents acteurs de la recherche : bailleurs de fonds, partenaires, chercheurs et praticiens engagés dans une activité partenariale de recherche. Que ce soit par souci de démocratisation des savoirs, aux fins de représentation auprès des décideurs ou d'application concrète au service des organismes et entreprises d'économie sociale, tous ont le souci que les connaissances issues des activités de recherche soient utiles et utilisables.

Le *Guide pour la valorisation des connaissances en contexte de recherche partenariale* répond donc à une préoccupation de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS d'être plus efficaces en matière de transfert de connaissances afin de maximiser l'intégration des nouvelles connaissances au service de la pérennité de l'économie sociale et du développement des collectivités.

Par le biais de cet ouvrage, l'Alliance et le Réseau ont décidé d'outiller les partenaires rassemblés autour des recherches afin d'enrichir et d'optimiser la diffusion et le transfert de connaissances qui en sont issues.

En premier lieu, nous situons l'importance de la valorisation des connaissances dans le contexte de la recherche partenariale en économie sociale. En deuxième lieu, le *Guide pour la valorisation des connaissances* donne place à un bref aperçu des pratiques qui ont caractérisé l'ARUC-ÉS en matière de diffusion et de transfert de connaissances depuis ses débuts. Enfin, nous suggérons une série de considérations contribuant à une valorisation des connaissances qui soit riche, pertinente, efficace et de qualité.

Un document intitulé *La recherche partenariale : le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS* peut être consulté pour comprendre le modèle et le processus de la recherche partenariale au sein de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS.



Au-delà des publics « naturels », d'autres milieux et d'autres praticiens de l'économie sociale peuvent être concernés par les connaissances recensées ou produites.

La valorisation des connaissances

Pourquoi?

Les efforts de valorisation des connaissances, c'est-à-dire de diffusion et de transfert, ont pour but que les connaissances recensées ou coproduites par les équipes de recherche contribuent de façon optimale :

- À faire valoir les contributions réelles et potentielles de l'économie sociale aux fins d'une plus grande reconnaissance sociale et politique;
- À la naissance d'une identité collective parmi les différents acteurs de l'économie sociale ainsi qu'au renforcement du réseautage des entreprises d'économie sociale et des acteurs de l'économie sociale, et ce, tant au Québec et au Canada que sur le plan international;
- À répondre à des besoins, solutionner des problèmes et améliorer le rendement des organismes et des entreprises d'économie sociale;
- À cerner une réalité et mieux comprendre les dynamiques qui caractérisent un secteur de l'économie sociale ou un territoire donné;
- Au renouvellement des politiques publiques et cadres de réglementation;
- À l'enrichissement des méthodes d'enseignement et des programmes des universités affiliées.

Pour qui?

En soit, la recherche partenariale vise généralement des retombées concrètes pour les praticiens et les acteurs de l'économie sociale impliqués comme partenaires de recherche. De plus, la diffusion « traditionnelle » des cahiers de recherche et la publication des articles qui en traitent visent globalement tous les acteurs de la recherche intéressés par les travaux de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS.

Cependant, au-delà de ces publics « naturels », d'autres milieux et d'autres praticiens de l'économie sociale peuvent être concernés par l'objet de recherche ainsi que par les connaissances recensées ou produites. Les efforts à consacrer à la valorisation des connaissances visent à rejoindre ces autres publics également.

L'ARUC-ÉS et le RQRP-ÉS partagent donc avec leurs partenaires chercheurs et praticiens deux défis : celui de rejoindre un plus grand nombre d'utilisateurs potentiels en identifiant des pistes moins naturelles de diffusion et de transfert et celui d'adapter efficacement les résultats des recherches aux besoins identifiés et aux auditoires concernés.

La valorisation des connaissances fait référence aux stratégies de diffusion et de transfert des connaissances qui seront retenues pour tenir compte des objectifs et de l'auditoire visés.

Comment?

La valorisation des connaissances fait référence aux stratégies de transformation, de diffusion et de transfert des nouvelles connaissances, incluant la formation.

La transformation

Dans le cas de la diffusion comme dans le cas du transfert, une transformation des résultats de recherche est nécessaire. Ces derniers doivent en effet être traduits ou présentés dans une forme adéquate, en fonction des utilisations envisagées et des clientèles visées. La diffusion et le transfert impliquent donc la création d'outils et de supports de communication afin de rendre la connaissance utile et utilisable par les clientèles visées.

La diffusion

La diffusion des connaissances consiste à rendre accessibles et à faire connaître à des auditoires susceptibles d'y être intéressés l'existence et les résultats d'une recherche, qu'ils soient préliminaires ou finaux.

Il peut y avoir des activités de diffusion avant la tenue d'une activité pour la promouvoir, durant la réalisation d'un projet de recherche pour susciter un intérêt pour la recherche en cours, vers la fin d'un partenariat de recherche pour susciter un intérêt pour les résultats de recherche prochainement disponibles et à la fin du processus pour disséminer la recherche terminée.

Stratégies et moyens

La diffusion des connaissances se fait à l'aide d'un ou plusieurs supports tels que : article, cahier de recherche, résumé, communiqué, présentation multimédia ainsi qu'à travers une variété de moyens et d'activités.

Publication

- Dans les revues scientifiques;
- Revues avec comités de lecture sur les plans national et international, en langues française, anglaise et espagnole;
- Dans les revues professionnelles et spécialisées;
- Dans les revues grand public;
- Dans les publications d'organismes ou d'associations communautaires;
- Dans les bulletins de chacun des réseaux de nos partenaires.

Publicité et promotion des publications et des activités de recherche/diffusion/formation

- Sur le site Internet ou dans le bulletin de l'ARUC/RQRP en économie sociale;
- Sur le site Internet ou dans le bulletin des partenaires praticiens;
- Dans le réseau universitaire (UQ et autres);
- Dans les médias spécialisés;
- Sur les pages Web et par l'utilisation des listes d'envois courriel de nos partenaires;
- Dans les outils de communication au sein des organisations visées ou potentiellement intéressées par la recherche (bulletins, journaux, sites Internet).

Relations médias

- Couverture dans la presse écrite;
- Entrevues radio/télévision;
- Reportages radio/télévision.

Organisation, participation et présentation, sur les plans local, national ou international, lors de

- Séminaires et colloques;
- Forums, congrès et conférences;
- Assemblées générales;
- Rencontres, débats, tables rondes.

Le transfert

Le transfert suppose des activités et des outils davantage ciblés, c'est-à-dire qu'ils répondent à des objectifs plus spécifiques et sont adaptés à l'auditoire concerné. Ils font notamment appel à une participation des utilisateurs des connaissances dans l'élaboration des activités et moyens retenus.

Le transfert des connaissances est, pour sa part, un processus qui vise l'**intégration des connaissances** dans la pratique des individus et des organisations, et ultimement, un changement dans les comportements individuels ou organisationnels ou des décisions d'ordre institutionnel ou politique.

Pour favoriser de tels impacts, les activités et les outils de transfert sont davantage ciblés, c'est-à-dire qu'ils répondent à des objectifs plus spécifiques et font appel à des outils adaptés à l'auditoire concerné. Ils font notamment appel à une participation des utilisateurs des connaissances dans l'élaboration des activités et moyens retenus.

Il importe aussi de souligner que dans nos efforts consacrés au transfert des connaissances, parce qu'ils visent un changement, il faut être préparés à se heurter parfois à une certaine résistance, voire des difficultés, tant d'ordre culturel que politique et tant sur le plan individuel qu'organisationnel.

En cours de recherche

L'information circulant de façon continue entre les chercheurs et les praticiens, la recherche en partenariat donne lieu à un transfert de connaissances en temps réel, au fur et à mesure de l'avancement de la recherche et de la production ou du recensement des connaissances. Les praticiens peuvent ainsi mobiliser ces connaissances plus rapidement, c'est-à-dire les mettre au service d'une situation concrète, en réponse à un problème ou un besoin actuel vécu au sein de leur organisation.

Une fois la recherche terminée

...dans le milieu de l'économie sociale

Les connaissances ou les résultats des recherches peuvent être utiles à d'autres praticiens et acteurs de l'économie sociale qui partagent les mêmes défis, enjeux, problématiques ou besoins que les partenaires de la recherche.

...dans le milieu universitaire

Les connaissances ou les résultats des recherches peuvent également être utiles à la communauté scientifique au sens large. Ces connaissances enrichissent le bassin de connaissances existantes sur l'économie sociale et sont susceptibles d'être intégrées dans des corpus d'enseignement aux trois cycles universitaires.

Stratégies et moyens

Le transfert des connaissances se fait à travers des stratégies qui facilitent et visent une appropriation et une intégration des connaissances telles que :

- **Ateliers et activités de réflexion;**
- **Rencontres, débats, tables rondes** aux fins d'échanges, de discussion, de prise de décision, de résolution de problèmes;
- **Ateliers et activités de formation;**
- **Présentations lors de**
 - Séminaires;
 - Colloques, congrès;
 - Forums et conférences;
 - Assemblées générales.

Ils nécessitent la création d'outils et de supports de communication adéquats tels que : guide spécialisé, outil d'animation, outil de formation, présentation multimédia, résumé-synthèse.

Par qui?

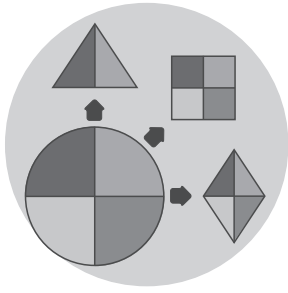
Les principaux acteurs de la valorisation se retrouvent autant au sein du milieu de la recherche que de celui de l'économie sociale.

Les chercheurs et leurs assistants :

- Contribution à l'identification des publics cibles, des objectifs visés;
- Participation à la diffusion auprès du réseau de la recherche et de celui de la discipline concernée;
- Participation au transfert, dans l'université et les universités affiliées, auprès et avec des utilisateurs potentiels;
- Rédaction des rapports de recherche, d'articles et des actes de séminaires;
- Présentation des résultats de la recherche à diverses occasions telles des séminaires et des colloques.

Les praticiens et utilisateurs potentiels :

- Mise à contribution de leur connaissance des caractéristiques, des enjeux et des problématiques propres à leur milieu;
- Mise à contribution de leurs connaissances et de leurs ressources dans la transformation des résultats en des outils de diffusion et de transfert adaptés à leurs besoins et à leur milieu;
- Participation à la diffusion et à la réalisation des activités de transfert au sein de leur organisation et auprès de leurs réseaux professionnels.



Nous avons tenté, en choisissant ces exemples, d'illustrer des initiatives de valorisation moins traditionnelles que le sont, par exemple, la diffusion des cahiers de recherche sur le site Internet de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS et la publication d'articles dans les revues scientifiques.

Six exemples de valorisation au sein de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS

Vous trouverez, ci-après, six exemples de recherches qui ont fait l'objet de diffusion et de transfert. Les cinq premiers exemples font référence à des projets de recherche partenariale dont l'objet de recherche était issu d'un besoin du milieu de pratique de l'économie sociale. Le sixième exemple, par contre, raconte une démarche initiée par les chercheurs.

Enfin, il faut souligner que les délais dans lesquels apparaissent diffusion et transfert des connaissances à partir du démarrage d'une recherche varient grandement d'un projet à l'autre. Ces délais dépendent d'une diversité de facteurs, entre autres, de la nature de la recherche, de sa complexité et de sa durée.

Bilan des 10 dernières années de l'investissement solidaire

Les acteurs :

- Chercheure : Margie Mendell, Université Concordia;
- Étudiante : Alissa Lauriault, Université Concordia;
- Partenaires : les membres du CAP² Finance;
- Utilisateurs : les participants à l'atelier Investir Solidairement du Sommet de l'économie sociale et solidaire de 2006.

Démarche de recherche et de valorisation

Dans le cadre des préparatifs entourant la tenue du Sommet de l'économie sociale et solidaire en 2006, le CAP Finance de l'ARUC-ÉS s'est vu confié le mandat de soutenir, d'organiser et d'animer un atelier thématique sur le bilan de la finance solidaire au Québec.

Les membres du CAP ont fait le choix de réaliser une courte enquête afin de déterminer l'ampleur des investissements réalisés depuis les 10 dernières années par les fonds solidaires existants. Le comité de suivi a ensuite fait ressortir de l'analyse des données des recommandations à discuter lors de l'atelier. Un document synthèse a été produit et rendu disponible en préparation à l'atelier sur les sites Internet de l'ARUC-ÉS et du Chantier de l'économie sociale.

L'atelier a permis de mettre à profit les résultats de l'enquête et les réflexions des représentants de la finance solidaire. En y ajoutant les éléments issus du travail en atelier et les propositions retenues, l'atelier a suscité une mobilisation telle que le CAP Finance de l'ARUC-ÉS se porte désormais garant du soutien à la mise en place d'un réseau des acteurs de la finance solidaire au Québec en 2007. Ce réseau aurait comme mandat de pousser plus loin les travaux sur des questions touchant l'approvisionnement des intermédiaires de la finance solidaire ainsi que la réforme des politiques publiques.

2- CAP : Chantier d'activités partenariales. Les travaux de l'ARUC-ÉS se concrétisent à l'intérieur de cinq CAP qui sont spécialisés dans autant de secteurs d'intervention : Services aux personnes; Habitat communautaire; Loisir et tourisme social; Finance; Développement local et régional.

Néo-ruraux, économie sociale et développement local : le cas de Brome-Missisquoi

Les acteurs :

- Chercheure : Myriam Simard, INRS;
- Praticienne : Lucie Hébert, CLD Brome-Missisquoi;
- Utilisateurs : les acteurs clés du développement local et régional en milieu rural, région Brome-Missisquoi ainsi que les personnes nouvellement établies dans la région.

Démarche de recherche et de valorisation

Le projet de recherche « Néo-ruraux, économie sociale et développement local : le cas de Brome-Missisquoi » a été réalisé en 2002. L'objectif était d'explorer l'arrivée de nouvelles populations en milieu rural - dénommées généralement « néo-ruraux » - et son incidence sur le développement local.

Une première présentation des résultats de recherche a eu lieu à l'occasion de l'Université rurale québécoise en 2003. Puis, les partenaires de la recherche ont décidé de sensibiliser les élus municipaux aux résultats de la recherche. Afin d'animer la discussion lors des rencontres organisées avec ces élus et décideurs locaux, une brochure de 10 pages intitulée *Les néo-ruraux : Un changement de paysage* est alors préparée. Mille exemplaires de la brochure sont imprimés et distribués dans la MRC de Brome-Missisquoi. La brochure est disponible sur le site : www.brome-missisquoi.ca dans la section *résidant*.

Autres activités de diffusion :

- Communiqué de presse dans les médias locaux lors du lancement de la brochure;
- Distribution auprès des 22 maires de la MRC Brome-Missisquoi;
- Envoi à 18 organismes nationaux reliés au développement local.

Autres activités de transfert :

- Présentation à une table de concertation des intervenants en main-d'œuvre sur le territoire de Brome-Missisquoi;
- Présentation dans le cadre de l'Université rurale québécoise dans l'Outaouais en 2005 (35 participants);
- Présentation à la Foire des villages en 2005 et 2007 (table ronde);
- Présentation spéciale à l'invitation de la préfète de la MRC de Papineau.

Analyse des décisions de la Commission municipale du Québec à l'égard de l'exemption de taxes municipales pour les organismes du CQL

Les acteurs:

- Chercheur : Louis Jolin, UQAM;
- Étudiants: Pierrick Choinière-Lapointe et Mylène Légaré;
- Partenaires : le Conseil québécois du loisir (CQL) et le Regroupement Loisir Québec (RLQ);
- Utilisateurs : Les regroupements et fédérations membres du CQL.

Démarche de recherche et de valorisation

Le coût des taxes peut devenir un fardeau financier important pour toute entreprise d'économie sociale. Le projet de recherche, réalisé en 2005, avait pour objet d'effectuer une revue systématique de la jurisprudence de la Commission municipale du Québec (CMQ) afin de dégager des paramètres concernant les demandes d'exemption de taxe effectuées par des organismes du champ du loisir et du tourisme social. Cet exercice se voulait utile aux regroupements du secteur, notamment depuis les changements de 2000 et en prévision de l'adoption d'un projet de loi visant à abolir la CMQ. Quels impacts auraient ces modifications sur les exemptions de taxes foncières?

Le chercheur Louis Jolin, appuyé de deux assistants de recherche, a élaboré un document synthèse servant d'assises aux échanges avec le CQL et le RLQ. Les résultats ont démontré une variation importante entre les diverses décisions et que certains organismes méconnaissaient les nouveaux critères d'exemption, ce qui avait pour effet de les pénaliser.

Les résultats de cette étude ont été présentés dans le cadre de l'assemblée générale annuelle des membres du CQL, en 2006. La présentation a soulevé suffisamment d'intérêt pour que le conseil d'administration du CQL soit mandaté pour faire un suivi politique de la question. On n'écarte pas la possibilité de tenir une activité de formation et de sensibilisation auprès des regroupements afin qu'ils puissent préparer adéquatement leurs membres en vue du dépôt de leur prochaine demande d'exemption de taxes foncières.

Vivre St-Michel en santé

Les acteurs:

- Chercheurs : Jean-Marc Fontan, Benoît Lévesque, Marie Bouchard, UQAM et Margie Mendell, Université Concordia;
- Praticiens : Centraide du Grand Montréal, Vivre Saint-Michel en santé;
- Utilisateurs : les tables de concertation de l'île de Montréal.

Démarche de recherche et de valorisation

Centraide du Grand Montréal voulait réfléchir sur le soutien qu'il apporte aux différentes tables de concertation de l'île de Montréal. En 2004, Jean-Marc Fontan et Centraide s'entendent pour faire l'étude d'un cas spécifique : celui de Vivre Saint-Michel en santé (VSMS), dans lequel Centraide s'est particulièrement investi depuis quelques années. Centraide apporte un soutien financier de 10 000 \$ à la réalisation de l'étude.

Un comité de suivi de la recherche est créé, réunissant chercheurs et praticiens. En 2005, une étude sur l'historique de la mise en place de VSMS est réalisée ainsi que l'histoire de ses 10 années de fonctionnement. Ces études donnent lieu à deux publications. Une troisième est réalisée sur la participation des communautés culturelles à VSMS. (Voir les cahiers C-04-2005, R-16-2004, C-08-2005 sur le site www.aruc-es.uqam.ca)

Dans un premier temps, l'étude sur l'historique de la mise en place est présentée aux membres de VSMS lors d'une rencontre publique, en 2006. Dans un deuxième temps, le comité de suivi décide de faire connaître le résultat des études à différents partenaires des tables de concertation de Montréal dans le cadre d'un séminaire. Plus de 40 personnes provenant des tables de concertation de la Ville de Montréal et de Centraide participent à ce séminaire. Un compte rendu des différentes interventions est réalisé et publié dans les cahiers de l'ARUC-ÉS (C-07-2007).

Grille d'analyse de l'accessibilité au loisir

Les acteurs:

- Chercheurs : Louis Jolin et Jocelyn Morier, UQAM;
- Partenaire : le Conseil québécois du loisir;
- Utilisateurs : les participants au Forum québécois du loisir de 2005 et le milieu municipal du loisir.

Démarche de recherche et de valorisation

Le comité organisateur du Forum québécois du loisir de 2005 trouvait judicieux d'amorcer une réflexion collective sur la question du droit au loisir à l'approche du Congrès mondial du loisir qui se tiendra à Québec en 2008.

Le CQL et le comité d'orientation du Forum 2005 se sont donc associés au chercheur Louis Jolin, professeur au département d'études urbaines et touristiques, École des sciences de la gestion de l'UQAM, pour élaborer un outil servant à animer les échanges lors du Forum. Cet outil est appelé Grille d'analyse de l'accessibilité au loisir. Cette dernière a été utilisée par les 600 participants au Forum dans des ateliers de travail visant à actualiser et développer une compréhension commune de la notion de droit au loisir en regard de son accessibilité. Les commentaires reçus au cours du Forum ont contribué à bonifier et à finaliser cette grille d'analyse.

Dans un deuxième temps, le comité organisateur du Forum souhaitait que la réflexion continue à cheminer en développant des applications adaptées à différents types de milieux du loisir. Ce souhait s'est réalisé lorsque, en 2006, le milieu municipal du loisir en Montérégie a entrepris de développer, avec Jocelyn Morier, doctorant, sous la supervision de Louis Jolin et en partenariat avec Sonia Vaillancourt, coordonnatrice du CQL, un outil d'animation propre à son environnement. Le comité de validation de l'outil a alors choisi de modifier le terme vecteur, utilisé dans la grille initiale, pour le terme « dimension ».

L'outil d'animation a ensuite fait l'objet d'une expérimentation par certains des membres du comité de suivi représentant le milieu municipal du loisir en Montérégie. Enfin, l'outil d'animation a été bonifié en y ajoutant des conseils d'utilisation et rendu disponible, avec la grille d'analyse initiale (cadre de référence), sur le site Web du CQL et de l'ARUC-ÉS. (Printemps 2007)

Les passerelles entre l'État, le marché et l'économie sociale dans les services de logement social et d'hébergement pour les personnes âgées

Les acteurs :

- Cochercheurs: Yves Vaillancourt et Michèle Charpentier, UQAM; Marie Malavoy et Paul Morin, Université de Sherbrooke; Suzie Robichaud et Danièle Maltais, UQAC;
- Professionnels de recherche : François Aubry et Marie-Noëlle Ducharme, LAREPPS;
- Étudiants : Christian Jetté, doctorant, Julie Bickerstaff-Charron, Samira Toufiq, UQAM;
- Partenaires :
 - Association des résidences et des CHSLD privés du Québec (ARCPQ);
 - Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH);
 - Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ);
 - Société d'habitation du Québec (SHQ);
 - Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS);
- Utilisateurs :
 - Responsables, gestionnaires et intervenants du secteur des OSBL d'habitation pour personnes âgées, des résidences privées à but lucratif et des habitations à loyer modique pour aînés;
 - Les pouvoirs publics, les associations d'usagers et les syndicats.

Démarche de recherche et de valorisation

L'étude *Les passerelles entre l'État, le marché et l'économie sociale dans les services de logement social et d'hébergement pour les personnes âgées* a été réalisée sur une période de trois ans, de 2002 à 2005. Cette étude s'inscrivait dans le contexte du partage de responsabilités entre l'État, le marché et le tiers secteur ainsi que du vieillissement accéléré de la population. En effet, la recherche avait pour objectifs de rendre possible la planification de pratiques et de politiques sociales innovantes ainsi que le développement de programmes visant l'amélioration des milieux de vie pour les aînés.

Les membres de l'équipe de recherche, pour pouvoir identifier et construire des passerelles entre des initiatives de logement social et d'hébergement des personnes âgées provenant des grands secteurs public (l'État), privé à but lucratif (le marché) et de l'économie sociale, ont entrepris d'examiner les initiatives résidentielles qui offrent des services aux personnes âgées en perte légère d'autonomie. Ils se sont donc intéressés aux unités de logement social de type HLM, aux résidences privées à but lucratif et aux OSBL et coopératives d'habitation pour personnes âgées. Pour ce faire, ils ont sollicité cinq partenaires et collaborateurs issus des organisations provinciales associées à l'habitat des personnes âgées.

Outre la diffusion des résultats à différentes étapes de l'étude, celle-ci a donné lieu à plusieurs monographies et portraits sectoriels ainsi que de nombreuses publications et

communications visant des acteurs directement concernés par l'objet de la recherche. Par ailleurs, les connaissances développées dans le cadre de cette étude ont également contribué à nourrir et éclairer d'autres questions ou des enjeux parallèles à ceux qui entourent le sujet du logement social et de l'hébergement des personnes âgées, notamment à l'égard du rôle de l'État et de celui de l'économie sociale ainsi que de la privatisation des services de santé et des services sociaux.

Il est à noter, enfin, qu'en réunissant des chercheurs de trois universités et des partenaires de cinq organisations représentant le « terrain », cette recherche en partenariat a contribué à ce que la diffusion et le transfert de connaissances rejoignent des auditoires élargis et diversifiés. Nombre d'activités ont même permis à cette diversité d'acteurs - usagers, intervenants et décideurs - de se rencontrer dans un même lieu.

Voici quelques exemples illustrant la variété des actions de diffusion et de transfert découlant de l'étude :

- Présentation d'Yves Vaillancourt, en mai 2006, devant les membres du Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CLSC et en centre de santé, « Éclairage du projet « Passerelles » sur les besoins de logement des aînés dans le contexte actuel et les ressources alternatives »;
- Communication faite par Christian Jetté et Yves Vaillancourt, le 9 novembre 2006, dans le cadre du colloque sur le soutien communautaire en logement social organisé par le RQOH;
- Communication d'Yves Vaillancourt, « Dans quelle orientation les politiques publiques de logement évoluent-elles? », dans le cadre du colloque « Avoir un toit au Québec et en Outaouais. Défis et solutions nouvelles », le 5 mars 2004, Université du Québec en Outaouais (UQO);
- Le bulletin « Passerelles » expédié aux membres de l'équipe de recherche et partenaires des milieux d'habitation et de vie pour aînés, février 2003, mars 2004, octobre 2004;
- Communication de Julie BICKERSTAFF-CHARRON, Le logement social pour les personnes âgées en perte d'autonomie : un secteur méconnu! présentée dans le cadre du colloque « Vieillir chez nous », ACHIM, Montréal, 16 septembre 2004;
- Présentation de Christian Jetté et Marie-Nicole Ducharme lors du colloque organisé conjointement par le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Société d'habitation du Québec (SHQ), le 12 avril 2007, et qui réunissait plus de 70 personnes provenant de différents ministères et organismes gouvernementaux, regroupements et associations dans le secteur de l'habitation et de la santé et des services sociaux, d'universités, d'associations d'usagers, de structures municipales, etc.;
- Avec 70 experts, participation d'Yves Vaillancourt à un groupe de travail sur le thème « Renouveler l'hébergement public : un défi, une nécessité », sous les auspices de l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec, à Montréal, en janvier 2004;
- Conférence de Michèle Charpentier et avis sur le plan triennal concernant les aînés et le projet mobilisateur sur les résidences privées auprès du Comité interministériel sur le logement. Secrétariat aux aînés. Gouvernement du Québec, janvier 2003.

Les conditions gagnantes pour une plus grande valorisation



La mobilisation des partenaires de recherche

La présence de partenaires mobilisés autour de la question de la valorisation des connaissances est essentielle.

En effet, l'engagement, le leadership et la disponibilité des chercheurs et des praticiens pour la transformation, la diffusion et le transfert de connaissances sont au cœur de la valorisation des connaissances.

Leur rôle comprend l'identification des publics intéressés et des objectifs visés, la collaboration à la planification et à la réalisation des activités et moyens de valorisation ainsi que la supervision des étudiants.



La planification

Afin de mettre en œuvre des moyens de valorisation pertinents, réalisables et efficaces, il est judicieux d'investir temps et ressources dans la planification de ces moyens. Les questions de base en communication sont essentielles :



De quoi devons-nous parler?

À qui devons-nous en parler?

Pourquoi devons-nous leur en parler?

Quels types de changement souhaitons-nous obtenir, quel type d'impact est recherché?

En conséquence, comment devrait-on en parler?

La planification inclut également toutes les questions qui assurent l'atteinte de nos objectifs et le succès de nos moyens et activités tels l'échéancier, le budget requis vs celui disponible, le partage des responsabilités ainsi que le bilan des actions de valorisation.



L'identification des publics à rejoindre (À qui devons-nous en parler?)

En soit, la recherche partenariale vise des retombées concrètes pour l'organisation partenaire de la recherche. Elle intéresse également, au premier chef, les organisations représentées au comité de suivi et aux CAP/GRAP³. Néanmoins, les connaissances ou les résultats de la recherche peuvent être utiles à d'autres praticiens et partenaires de l'économie sociale en général.

Le comité de suivi est donc invité à réfléchir aux questions suivantes afin d'identifier les utilisateurs potentiels, soit les personnes et les groupes à qui les connaissances produites ou recensées peuvent être diffusées et faire l'objet d'activités de transfert.



A-t-on pensé à diffuser la recherche au sein du réseau impliqué dans la recherche?

Des groupes ou des personnes ont-ils déjà manifesté un besoin à l'égard de l'objet de la recherche ou de l'activité? Quels autres groupes partagent les mêmes besoins?

Dans quel contexte, devant quelle problématique, face à quels enjeux l'objet de la recherche ou de l'activité est-il pertinent?

Qui est touché par ces enjeux, cette problématique?

Quelle politique existante ou nouvelle pourrait être influencée ou alimentée par cette recherche?

L'identification des objectifs poursuivis (Pourquoi devons-nous leur en parler?)

Les objectifs poursuivis par nos activités de diffusion et de transfert peuvent être de différents ordres et appelleront des moyens de diffusion et de transfert adaptés en conséquence.

Au-delà de « faire connaître » une recherche ou des résultats, on peut se demander dans quel contexte il est important de le faire, s'il y a des enjeux particuliers autour de l'objet de recherche, si des besoins ont été exprimés, si un changement est souhaité dans un milieu donné ou envers une problématique particulière.

Exemples d'objectifs :

- Pour le Bilan des 10 dernières années de l'investissement solidaire :
 - Sensibiliser les participants et mobiliser les acteurs de la finance solidaire au Québec aux enjeux touchant la finance solidaire, notamment les politiques publiques en la matière;
 - Soutenir l'animation d'un atelier sur la finance solidaire lors du Sommet 2006.
- Pour Néo-ruraux, économie sociale et développement local :
 - Sensibiliser les acteurs clés du développement local et régional en milieu rural, région Brome-Missisquoi et animer la discussion lors des rencontres.

3- GRAP : Groupe régionaux d'activités partenariales. Le RQRP-ÉS comprend huit GRAP implantés dans les régions québécoises où l'on trouve une institution universitaire.

- Pour la Grille d'analyse de l'accessibilité au loisir :
 - Être en mesure d'analyser l'accessibilité au loisir dans le milieu municipal du loisir en Montérégie;
 - Inciter l'appropriation de l'outil d'animation par les autres milieux du loisir.

Le choix de stratégies et de moyens adéquats (Comment devrait-on en parler?)

Le choix d'organiser un séminaire, de produire un dépliant, de réaliser une présentation multimédia ou de planifier une table ronde n'est pas aléatoire. Il se justifie par les objectifs poursuivis, notamment par l'impact souhaité (pourquoi devons-nous leur en parler?).

Le choix des outils et des activités repose aussi sur les caractéristiques de l'auditoire visé (à qui devons-nous en parler?). S'adressera-t-on à un public initié ou néophyte? Diversifié ou homogène? Des chercheurs ou des praticiens? De toute provenance ou d'un milieu spécifique?

Le chapitre intitulé « La valorisation des connaissances » donne des suggestions de stratégies et de moyens.

L'identification des ressources humaines et financières requises et montage financier

L'identification des ressources requises et des contributions possibles renseigne sur la faisabilité du projet de valorisation. Il peut être nécessaire de faire appel à des ressources externes spécialisées et, dans ce cas, d'élaborer un montage financier.

Acteurs de la valorisation :

- Les chercheurs et leurs assistants;
- Les praticiens et utilisateurs de la recherche;
- Le CAP/GRAP;
- L'ARUC-ÉS et le RQRP-ÉS.

Ressources requises pour :

- La rédaction et la création d'outils pour la diffusion et le transfert;
- L'embauche d'étudiants, de ressources externes;
- Les frais de publicité, de graphisme, de mise en page, de révision, etc.;
- La tenue d'activités et d'événements;
- Les frais d'inscription et frais de déplacement.





Le bilan des efforts de valorisation

Dans l'esprit du présent guide, lequel vise à répondre à notre souhait d'être plus efficaces en matière de valorisation des connaissances et de sortir des « automatismes » en matière de diffusion, un retour sur nos actions de valorisation est certainement utile. Cette évaluation, plus ou moins formelle selon les cas, constitue selon nous un autre pas vers l'enrichissement et l'optimisation de nos pratiques en matière de valorisation des connaissances.

Ce bilan pourra renseigner les acteurs de la recherche partenariale, sur :

- La pertinence des objectifs poursuivis et de nos cibles (utilisateurs, publics visés);
- Le choix et la mise en œuvre de nos stratégies (activités, outils);
- Le degré d'innovation dans les stratégies retenues par rapport aux réflexes plus traditionnels de diffusion;
- Les effets souhaités;
- Les effets non désirés.

Conclusion

Cet ouvrage répond à une préoccupation de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS d'être plus efficaces en matière de transfert de connaissances afin d'optimiser l'intégration de nos avancées au service de la pérennité de l'économie sociale et du développement des collectivités.

Il ne s'agit pas ici d'un répertoire exhaustif des différents moyens de valorisation des connaissances. Cette notion peut d'ailleurs revêtir différentes formes selon le secteur de recherche donné. À travers ce guide pour la valorisation des connaissances, il s'agit de rendre compte de la pratique existante et promue par l'ARUC-ÉS et le RQRP-ÉS. Il vise à donner quelques pistes pour stimuler les équipes de recherche à dépasser leurs pratiques habituelles en s'ouvrant à des initiatives moins traditionnelles, notamment en planifiant des actions de valorisation qui soient centrées sur les besoins des praticiens en économie sociale, en partenariat avec eux.

Nous avons ainsi choisi de nommer et d'illustrer, à l'aide de quelques exemples, certaines stratégies de diffusion et de transfert ainsi que les différents auditoires qui peuvent être rejoints en dehors du milieu de la recherche et des partenaires immédiats d'une recherche donnée.

Par ailleurs, bien qu'une distinction soit faite entre diffusion et transfert, il n'est pas toujours utile ou exact de catégoriser les actions de valorisation. En effet, malgré qu'une activité dite de « diffusion » vise plus à faire connaître les résultats d'une recherche et les nouvelles connaissances produites qu'à provoquer un changement comme tel à l'égard de pratiques ou de politiques, on peut être surpris de l'impact que peut avoir, par exemple, une communication donnée par un chercheur à l'occasion d'un colloque. La mesure des impacts et des retombées de la valorisation des connaissances pourrait néanmoins faire l'objet d'une future recherche.

D'ici là, nous souhaitons que ce guide contribue à ce que l'ARUC-ÉS et le RQRP-ÉS soient reconnus pour la richesse, la pertinence et la qualité de leurs actions en matière de valorisation des connaissances. En ce sens, nous encourageons les équipes de recherche à nous faire part de toutes initiatives susceptibles d'en faire la preuve.

Bibliographie

Bérubé, Pierre. (2005). *Les indicateurs en relations publiques dans un contexte de tableau de bord de gestion*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec, 99 pages.

Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, (2006). *Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) pour le Programme de subventions liées à l'économie sociale*.

Dallaire, M. (2002). *Cadres de collaboration des approches participatives en recherche : recension d'écrits*, Chaire Approches communautaires et Inégalités de santé. FCRSS/IRSC, Université de Montréal, 25 pages.

GERVAIS, Lise (s.d.). *La recherche en partenariat : maintenir l'utopie et relever le défi de la réalité*, Relais-Femmes, 8 pages.

Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (2006). *Questionnaire de recherche sur les modèles de transfert des connaissances en santé des populations*, Université de Montréal.

ROY, M.; GUINDON, J.C.; FORTIER, L., (1995). *Transfert de connaissances – revue de littérature et proposition d'un modèle*, Rapport, IRSST, 53 pages.

Réseau canadien de transfert de la recherche (RCTR) (2001). [En ligne], Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, *Transfert des connaissances : au-delà de la santé*, Compte rendu de la conférence qui a eu lieu à Toronto, les 26 et 27 octobre 2000. (http://www.chsrf.ca/knowledge_transfer/resources_f.php), 10 pages.

VAN SCHENDEL, V.; FONTAN J.-M.; BUSSIÈRES, D.; PROULX, L. (2004). *Développer l'arrimage et la proximité chercheurs-milieu, Pistes pour une amélioration de la diffusion et du transfert à l'ARUC-ÉS*, Document pour le comité de coordination du 6 avril 2004, ARUC-ÉS, 13 pages.

